AFRIQUE EXPRESS

Quotidien d'Information - N° 101 du 27 Janvier 2016 - afriqueexpress2014@gmail.com

300 FCFA

6 Avril 2016: jour J-71

« Ne répétez pas les mêmes tactiques victorieuses, mais adaptez-vous aux circonstances chaque fois particulières. »

Sun Tse in « L'Art de la Guerre

L'INFORMATION TELLE QUELLE !

Cacophonie au sein de la classe politique

03

L'UNION FAIT LA NATION (UN) EN PIÈCES DÉTACHÉES

Comme tous les observateurs lucides l'avaient pressenti, l'Union fait la Nation (UN) n'est pas sortie en un morceau du processus qu'elle avait lancé pour désigner son candidat à la prochaine présidentielle. Le PSD (aile Emmanuel Golou) soutient le candidat Sébastien Ajavon. La rumeur annonce le Madep de Séfou Fagbohoun aux côtés de Lionel Zinsou, avec quelques grincements

05-07

Interview

DR N'GUETTIA KOUASSI : « L'AFRIQUE EST UN GÉANT QUI REFUSE DE NAITRE »

DANS LA PERSPECTIVE DE LA PRÉSIDENTIELLE DE FÉVRIER PROCHAIN

Les chefs quartier et têtes couronnées se mobilisent derrière Patrice Talon

02

Présidentielle 2016

La visite médicale prend fin ce jour

04

Côte d'Ivoire

09

Les Ivoiriens du Bénin ont prié pour Gbagbo et Blé Goudé

CENTRAFRIQUE : LE 1ER TOUR DES LÉGISLATIVES ANNULÉ « À CAUSE DE NOMBREUSES IRRÉGULARITÉS »

09

FIFA: SALMAN, FAVORI D'UN MATCH À 5, À UN MOIS DE L'ÉLECTION

08

CMJN

PRÉSIDENTIELLES DE FÉVIER 2016/COS-LÉPI

La distribution des cartes d'électeurs commence le 5 février prochain

Vue partielle des nouvelles cartes d'électeurs.

La distribution des nouvelles cartes d'électeurs commencera le vendredi 5 février prochain et prendra fin le samedi 20 du même mois, soit une semaine jour pour jour, avant la date du scrutin présidentiel. En tout cas, c'est ce qu'il convient de retenir des propos tenus le lundi dernier par le président du Cos-LEPI, Augustin Ahouanvoèbla. C'était à la faveur d'une visite des membres du FONAC.

Ekundayo DEDEGBE

C'est désormais officiel. Le Conseil de Supervision et d'orientation de la Liste électorale permanente informatisée (Cos-LEPI) annonce la distribution des nouvelles cartes d'électeurs pour la période du 5 au 20 février prochain. En effet, suite à des rumeurs faisant état de ce que la distribution des cartes d'électeurs devrait commencer le 20 janvier dernier (rumeurs démenties par le Cos-LEPI en son temps, NDLR), les membres du Front des organisations nationales Anti-corruption (FONAC) dans une attitude de veille citoyenne, se sont rendus au siège de l'institution.

A l'issu de la séance, le président du Cos-LEPI, Augustin Ahouanvoèbla a annoncé de manière ferme et solennelle que la distribution des cartes d'électeurs sur le plan national se fera « du 5 au 20 février 2016 ». Selon lui, déjà le mardi 26 janvier, les cartes d'électeurs des Béninois de l'étranger iront vers les pays concernés.

Le président du FONAC, Jean Baptiste Elias s'est dit « satisfait du niveau d'exécution des travaux pour ce qui concerne les cartes d'électeurs ». Pour lui, le respect des périodes de distribution des cartes d'électeurs est important car, il ne souhaite pas voir se reproduire, les mauvais schémas de 2011 et de 2015, où l'opération de distribution des cartes d'électeurs se faisait concomitamment avec le vote. Pour finir, Jean Baptiste Elias du FONAC, a invité le président du Cos-LEPI Augustin Ahouanvoébla, « à mettre hors du système le sieur Kasim objet de controverse dans le passé, afin d'accorder plus de crédibilité au processus et de permettre aux citoyens de dissiper leur doute ».

Article 183 : De la distribution de la carte d'électeur

Dans chaque village ou quartier de ville, le centre de collecte est transformé en centre de distribution des cartes d'électeur. Il est réduit à trois (03) membres sans le préposé d'enregistrement ou opérateur de saisie. La carte d'électeur est remise à son titulaire dans un centre de distribution sur présentation du certificat d'enregistrement. Le centre de distribution des cartes d'électeur est ouvert pendant quinze (15) jours ininterrompus de huit (08) heures à dix-huit (18) heures.

A la fin de la distribution des cartes d'électeur, procès-verbal en est dressé et signé des membres du centre, du chef de village ou de quartier de ville ou de son représentant et des représentants des partis ou alliances de partis politiques présents. Les cartes d'électeur non retirées par leurs titulaires jusqu'à la fin du délai de distribution, sont dénombrées, mises sous scellés et entreposées dans des cantines consignées entre les mains du Secrétaire exécutif de la Commission électorale nationale autonome (CENA).

La liste des personnes concernées est établie par commune et publiée par voie d'affichage. A l'installation de la Commission électorale Nationale autonome (CENA), une nouvelle distribution est organisée par celle-ci sur une période de huit (08) jours.

La délivrance des cartes d'électeurs est postérieure à la collecte des données électorales.

EN PERSPECTIVE À LA PRÉSIDENTIELLE DE FÉVRIER PROCHAIN

Les chefs quartier et têtes couronnées se mobilisent derrière Patrice Talon

(Le plateau d'Abomey a définitivement choisi Patrice Talon)

C'est un électorat de choix qui a choisi de porter la candidature de Patrice Talon à la présidentielle de février prochain. Il s'agit des chefs quartier et têtes couronnées du plateau d'Abomey. C'est au cours d'une tournée dans certaines villes de la région, qu'ils ont officiellement affirmé leur adhésion aux idéaux et au projet de société de l'homme d'affaires qui promet à tous les Béninois, des jours heureux.

Ekundayo DEDEGBE

Après Agbangninzoun, cap a été mis sur la maison des jeunes d'Abomey. Ici, dans la matinée comme dans la soirée, les chefs quartiers et les dignitaires de la cour royale communément appelée ''Afiakpa'', ont lu leur déclaration de soutien au candidat réformiste. « Nous, élus locaux et chefs quartier d'Abomey, déclarons ce jour, notre soutien à monsieur Patrice Talon pour les élections présidentielles de 2016. Nous, dignitaires de haut rang des familles royales d'Abomey, souhaitons plein succès à l'œuvre de bravoure que constitue votre candidature à la magistrature suprême de notre pays le Bénin en 2016. »

La deuxième étape de ce périple a été la commune de Djidja où les acteurs et sympathisants du culte vaudou ont rassuré le candidat Patrice Talon de leur indéfectible soutien et de celui des mânes des ancêtres. Toutes choses que les représentants du candidat ont appréciées à sa juste valeur. Ils n'ont pas manqué de leur expliquer le bien fondé de la candidature du président Patrice Talon. « Nous sommes venus prendre la bénédiction de nos dignitaires et des conseils nécessaires. C'est aussi pour leur exposer les visions du président Patrice Talon. »

Rappelons que cette vague de soutien, témoigne s'il en était encore besoin, que le projet de société du candidat Patrice Talon, intéresse aussi les garants de la tradition du Plateau d'Abomey.

Patrice TALON en route vers le palais de la Marina

ANALYSE

Cacophonie au sein de la classe politique

L'UNION FAIT LA NATION (UN) EN PIÈCES DÉTACHÉES

Comme tous les observateurs lucides l'avaient pressenti, l'Union fait la Nation (UN) n'est pas sortie en un morceau du processus qu'elle avait lancé pour désigner son candidat à la prochaine présidentielle. Le PSD (aile Emmanuel Golou) soutient le candidat Sébastien Ajavon. La rumeur annonce le Madep de Séfou Fagbohoun aux côtés de Lionel Zinsou, avec quelques grincements de dents chez Idji Kolawolé. Lazare Sèhouéto ne fait pas d'efforts particuliers pour entretenir le mystère autour des relations plus que cordiales avec Patrice Talon. Peut-être qu'il faut faire fi de l'énergie que ses lieutenants déploient au service de son jeune frère Fernand, mais pas vraiment besoin de rentrer dans la tête de Bruno Amoussou pour savoir ce qu'il pense de cette alliance qui va à vau-l'eau. Au final,Eric Houndété, seul rescapé du naufrage collectif ?

La rédaction

Eric Houndété : avec Lionel Zinsou ou pas ?

« L'avenir appartient aux générations qui savent se donner la main. » En une phrase, voilà comment on peut présenter le logo du nouveau-né, la plate-forme politique ''Bénin Nouveau'' qui a été portée sur les fonts baptismaux dimanche dernier pour servir de socle aux futurs combats militants de l'actuel premier vice-président de l'Assemblée nationale. Il est vrai que de nombreux curieux avaient fait le déplacement du CNCB (Conseil national des chargeurs du Bénin) pour être témoins oculaires de ce qu'ils croyaient être une cérémonie de déclaration officielle de soutien à Lionel Zinsou. A la fin des travaux, un individu, visiblement en mission, sort de la salle, l'air insatisfait ; il décroche son téléphone et on l'entend dire à son interlocuteur à l'autre bout du fil : « Rien n'a été dit sur notre candidat ; même pas une allusion ; son nom n'a été prononcé à aucun moment au cours des travaux.»Il est vrai que, en marge des travaux officiels entre les sympathisants d'Eric Houndété, la question d'un probable rapprochement entre les deux candidats était le principal sujet des débats de coulisses entre les journalistes et autres curieux sur les lieux. Interpelé sur la question, un proche du candidat Eric Houndété tente une explication : « On ne peut pas nier que notre candidat fait l'objet de plusieurs sollicitations. Je suis en mesure de vous confirmer qu'il a eu des contacts avec plusieurs candidats, Pascal Koupaki, Lionel Zinsou, Abdoulaye Bio Tchané. Et je ne vous parle même pas du Général Gbian, qui est 2ème vice-président à l'Assemblée nationale et donc, très proche collaborateur du 1er vice-président Eric Houndété. Bien évidemment, je ne peux pas vous en dire plus sur le contenu de leurs échanges. Mais si vous avez suivi les conclusions des travaux de notre plate-forme politique naissante Bénin Nouveau, vous avez sans doute noté que les partisans du candidat Eric Houndété lui ont donné mandat pour continuer les concertations avec d'autres candidats dans le but d'aboutir à une alliance victorieuse…''. Des explications qui ont en apparence satisfait la curiosité de plus d'un, mais qui n'ont pas empêché les débats de suivre leur cours…

Que va faire Eric Houndété ? Que devra-t-il faire ?

On l'a déjà dit : à côté de l'événement de dimanche dernier qui était officiellement la naissance de la plate-forme politique des soutiens du candidat Eric Houndété, un autre débat a rivalisé pour ne pas dire ravi la vedette au principal sujet : le positionnement futur du candidat Eric Houndété. Doit-il aller jusqu'au bout de sa candidature ? Renoncera-t-il au profit d'un autre candidat, en l'occurrence Zinsou comme la rumeur s'entête à le dire ? « Je ne pense pas que cela sera applaudi par tout le monde. », tranche d'emblée un intervenant dans un cercle de discussion improvisé à la fin des travaux. « Et pourquoi ?! », s'emporte pratiquement un autre, membre d'un fan club Eric Houndété venu de Natitingou. Très vite, les échanges divisent le groupe en deux parties, ceux qui se disent prêts à accompagner le candidat même s'il décide de ''faire'' Zinsou, et ceux qui émettent des réserves. Le principal argument de ceux qui sont contre un rapprochement entre Houndété et Zinsou tient en cette phrase : « Eric Houndété a combattu Boni Yayi pendant dix ans, il ne peut pas faire Boni Yayiaujourd'hui. Parce que Zinsou c'est Yayi.'' Réplique des partisans du candidat Houndété : « Le mandat de Boni Yayi finit le 06 avril prochain. A partir du lendemain, ce ne sera plus Boni Yayi. Si Eric Houndété va avec Zinsou, je n'aurai pas le sentiment qu'il est avec Boni Yayi. Après les résultats des élections, ce sera un Bénin nouveau et je souhaite qu'ERIC Houndété soit un homme fort de ce Bénin nouveau… » Pour ce qui s'est passé dimanche au CNCB en marge des travaux, le moins que l'on puisse dire est que le candidat Eric Houndété est au cœur de toutes les attentions. Ses sympathisants, passionnés, passionnants aussi, ne manquent pas une occasion de retourner la leçon à ceux qui font la leçon à leur leader au sujet d'un possible rapprochement avec le candidat de la coalition Fcbe-Prd-Rb. « Où étions-nous quand il se faisait mener en bateau par ses partenaires politiques de l'UN ? Qui a dénoncé le crime contre le militantisme qui s'est opéré au sein de l'UN ? Qui a condamné les forces de l'argent qui ont détruit le rêve légitime de celui qui était et est encore la meilleure offre politique du moment ? Pourquoi ce n'est que maintenant que ceux qui se disent admirateurs de l'homme sortent de leur réserve pour lui dire ce qu'il devra faire ou ne devra pas faire alors que l'on ne les a pas entendus quand le même homme avait besoin de leur soutien dans la terrible épreuve qu'il a subie avec l'UN ? Si vous aimez Eric Houndété, encouragez-le à être audacieux et à prendre courageusement son destin en main pour servir ce pays, parce que c'est ce qu'il a l'intention de faire… ».Tout ceci dit sur un ton ferme et déterminé.

Que reste-il de l'UN dans ces conditions ?

Eric Houndété a repris sa liberté. Il échange avec plusieurs autres candidats et fera son choix. Si ce choix, quel qu'il soit, est bien expliqué à l'opinion publique et surtout s'il s'avère gagnant, alors, on pourra dire que l'actuel vice-président de l'AN, après avoir été la principale victime de l'inqualifiable attitude de ses aînés et alliés d'hier à l'UN, sortira de toutes ces épreuves comme le principal voire seul rescapé de cette aventure où la méchanceté humaine aura fait mentir l'adage selon lequel ''Les loups ne se mangent pas entre eux''. Pour leurs parts, les leaders de ce qu'il reste de l'UN ont du mal à sortir de leur coquille pour expliquer avec leurs mots ce que tout le monde sait déjà. Maintenant que l'UN n'est plus UN, maintenant que par la ruse des décideurs l'alliance a volé en éclat, maintenant que chacun est libre de voler de ses propres ailes, les uns et les autres sont seuls maîtres des choix personnels qu'ils feront.Maintenant qu'ils ont multiplié les fissures à une jarre dont ils étaient censés en boucher les trous, il va falloir que chacun s'assume. Seul l'avenir nous dira qui aura fait le bon choix. Quoi qu'il advienne, les plus à plaindre sont ceux qui se retrouveront du côté des perdants au 06 avril prochain. La finalité en politique ayant de tout temps été de ''conquérir et gérer le pouvoir d'Etat pour le bien-être de tous''. Cqfd !

Présidentielle 2016

La visite médicale des candidats prend fin ce jour

Lentement mais sûrement, tout se met en place afin que les échéances présidentielles du 28 février 2016 se tiennent à bonne date et ce en respect de la Constitution du 11 décembre 1990. Depuis le lundi 25 janvier, les 35 candidats en lice passent devant les médecins assermentés et installés par la Cour constitutionnelle pour les différents examens pouvant confirmer ou non leur bien-être physique et mental.

Akkilou YACOUBOU

Commencée depuis le lundi dernier, la visite médicale des 35 candidats continuent de se prêter aux différentes analyses comptant pour la visite médicale conformément à l'article 44 de la constitution béninoise. Dès lundi, ils ont été répartis en trois groupes selon l'ordre de dépôt des dossiers de candidature à la Commission électorale nationale autonome (CENA). Cela s'est passé après une séance d'échange avec le président de la Cour constitutionnelle, Théodore Holo. Dès lors, les groupes ont commencé par se soumettre aux différents tests répartis comme suit : les prélèvements de sang et d'urine au siège de la Cour constitutionnelle, les examens comme l'électrocardiogramme au Centre national hospitalier et universitaire (Cnhu) Hubert K. Maga pour et l'imagerie médicale au Centre Sèzo. Ainsi, en groupe, les candidats défilent au niveau de ces lieux pour faire les examens les concernant. Pour la seconde journée, bon nombre ont fini avec les prélèvements et les différents examens au niveau du Cnhu. Ils n'attendent que la dernière journée, ce mercredi 27 janvier 2016, pour passer les tests d'imagerie médicale au Centre Sèzo. C'est le cas du groupe auquel appartient le candidat SaliouAboudou. De toute façon, c'est le dernier jour aujourd'hui et tout a été mis en œuvre pour que tous les candidats fassent les examens prévus. Donc, il n'y a pas de soucis à se faire si certains passeront encore par le Cnhu avant le Centre Sèzo. Par ailleurs, il est à souligner qu'au terme des deux journées, les candidats étaient confiants de l'issue de la visite médicale. Des satisfactions qui se lisent dans leur déclaration.

PROPOS DE QUELQUES CANDIDATS

Patrice TALON

« Nous pouvons dire que ça se déroule très bien. On a passé la médecine générale, après le cardiologue et puis le psychiatre. Nous allons finir demain ou après demain au plus tard, parce qu'il y a beaucoup de candidats, donc, c'est un peu laborieux. Vous savez que c'est un long processus. La seule fausse note à mon avis, c'est le faite qu'il faut payer un montant pour les examens. On aurait dû être prévenu parce que bon nombre étaient arrivés sans prévoir cela. Et bien moi-même d'ailleurs. En somme, on peut avouer que l'ambiance était vraiment fraternelle entre candidats que nous sommes. Très satisfait et donc apte à diriger ce pays ».

Abdoulayé Bio TCHANE

«Très, très bien, nous avons vu les principaux médecins, le généraliste, le Cardiologue et la psychiatre. Alors j'attends avec sérénité les résultats. Il reste juste quelques analyses à faire et je serai à l'hôpital au CNHU. Moi, je suis en forme comme vous pouvez le constater».

Marie-Elise GBEDO

« La visite médicale s'est bien passé, j'ai fait la prise de sang, c'est-à-dire la médecine générale et ensuite je suis passée chez la psychiatre. Nous avons la possibilité de continuer au CNHU. En tout cas c'est une analyse générale. C'est pour voir si vous réagissez bien et si vous avez la capacité de diriger ce pays. Quand on me regarde, à vue d'œil on sait que je suis apte à diriger ce pays. Nous sommes toujours dynamiques. Je peux monter les escaliers. Quand j'étais au ministère de la justice, je ne prenais jamais l'ascenseur. Je préfère les escaliers. Je suis sportive et donc je me sens en forme ».

Course à la Marina

Sinendé et les 2KP acquis à Patrice Talon

Collaboration extérieure

Patrice Talon de plus en plus dans le cœur des populations du Bénin. Plus un jour ne se passe sans que les soutiens ne se manifestent à son endroit. Dans le septentrion, ce sont les populations des communes Sinendé, Kouandé, Kérou et Péhunco (2KP) qui ont rejoint la longue liste des soutiens du candidat. Comme pour ne pas rater le train en marche, elles ont fait leur déclaration de soutien et annoncé être avec Patrice Talon contre vents et marées. En effet, c'est à travers un géant meeting animé par les élus communaux de la commune de Sinendé le week-end dernier que le choix de l'ancien magnant du coton béninois et candidat à la présidentielle de février prochain a été fait. A un mois du premier tour de la présidentielle du 28 février prochain, le candidat Talon continue d'enregistrer des soutiens. Cette fois-ci, ce sont les populations de la commune de Sinendé d'une part et celles des 2Kp d'autre part, qui ont décidé se porter leur choix sur « le compétiteur né. ». C'est dans l'enceinte de la maison des jeunes de cette localité que les populations, venues massivement, ont décidé de soutenir le candidat Talon. Ainsi, Akibou Yaya, maire de Sinendé et le conseil communal se sont ralliés à la candidature de Patrice Talon. Dans leur déclaration de soutien, plusieurs raisons les ont motivées à opter pour l'homme d'affaires Patrice Talon. Pour elles, Patrice Talon, ancien opérateur économique et magnat du coton a fait ses preuves dans cette région qui compte parmi les bassins cotonniers du Bénin. Ce qui lui a permis d'être le sauveur des producteurs en matière d'intrants agricoles notamment les engrais et les pesticides. « Il a permis de créer des milliers d'emplois et de générer des revenus importants aux producteurs, aux égreneurs et transporteurs de l'or blanc, sans oublier l'Etat qui y trouvait son compte à travers les impôts et taxes divers », a déclaré le maire Akibou Yaya. Ce sont donc ces atouts qui ont séduit les populations de la commune ainsi que leurs responsables communaux. Toujours selon le maire de la commune de Sinendé, ces réussites ont durablement marqué les populations et les élus locaux. « Nous ne sommes donc pas prêts à lâcher l'homme grâce à qui nous avons pu jouir du fruit de nos labeurs avant que la filière de l'or blanc ne tombe entre les griffes des hommes politiques et des gouvernants jouisseurs qui en ont fait leur poule aux œufs d'or, qu'ils ont fini par tuer », a-t-il ajouté. Aussi, rassure-t-il à l'homme du soutien total de sa commune pour sa victoire au soir du scrutin du 28 février prochain. Par ailleurs, les 2KP à savoir Kouandé, Kérou et Péhunco ont aussi apporté leur soutien à Patrice Talon. C'est à travers une démonstration de force organisée par le député Jacques Yampabou, natif de Kérou, et élu dans la circonscription électorale constituée de Kouandé, Kérou et Pehunco que ces trois communes ont annoncé leur soutien au candidat Talon. Dans sa déclaration, l'honorable Yampabou promet une surprise désagréable à tous ceux qui tentent de combattre son candidat dans l'Atacora avant d'appeler ceux qui hésitent encore à rejoindre les rangs pour le développement effectif des 2KP. Avec ces soutiens, presque toutes les communes du Septentrion sont en train d'être acquises à la cause de Patrice Talon. Et il y a de quoi que les soutiens se multiplient car son projet de société est édifiant d'un lendemain meilleur pour le Bénin.

Interview

Dr N'Guettia Kouassi : « L'Afrique est un géant qui refuse de naitre »

Dr Réné N'guettia Kouassi est le Directeur de la Commission des Affaires Economiques de l'Union Africaine. Dans cette interview qu'il nous a accordée au siège de l'organisation panafricaine à Addis-Abeba en Ethiopie, ce spécialiste des questions économiques au niveau continental nous fait un diagnostique des maux dont souffre l'Afrique.

Dr N'Guettia Kouassi

Dr Kouassi, l'un des résultats attendus à l'issue de cette réunion des directeurs généraux des Instituts Nationaux de la statistique, c'est d'avoir une compréhension commune de la révolution des données. Est-ce que cela veut dire qu'il n'y a pas une compréhension commune ?

Parce que nous sommes plusieurs acteurs sur le dossier, il faut retenir que c'est l'Union africaine qui a l'agenda du développement de la statistique en Afrique, parce que c'est l'Union africaine qui a initié la charte africaine de la statistique, c'est l'Union africaine qui a initié la stratégie d'harmonisation de la statistique, c'est l'Union africaine qui a proposé la création de l'institut panafricain de la statistique à l'instar de Eurostat qui sera basé à Tunis. C'est l'Union africaine qui a proposé la création du Centre africain de la statistique qui sera basé à Yamoussoukro en Côte-d'Ivoire. Donc, l'agenda de la promotion de la statistique est un agenda de l'Union africaine. Pourquoi, parce que la production de la statistique est un acte de souveraineté et la CEA qui est un de nos partenaires qui doit nous soutenir, fait rapport aux Nations unies. La CEA est un démembrement des Nations unies en Afrique, donc fait directement un rapport aux Nations unies. Donc, cela s'entend que la CEA peut avoir des contraintes qui ne sont pas les nôtres. Nous avons encore la BAD dont le rôle est d'accompagner l'Afrique dans la mise en place de ce programme en l'assistant dans les financements. Donc la révolution des données, c'est un de nos projets. Normalement, nos partenaires devraient venir nous voir et dire : « écoutez, ça c'est un projet et nous sommes prêts à vous accompagner dans la mise en œuvre ». Mais on se rend compte que chacun va de sa propre voix. Il n'y a pas de perception commune. C'est pour ça que nous insistons sur la perception de l'Union africaine sur la révolution des données. Pour nous, la révolution des données n'est autre chose que faire la promotion des données à travers d'autres méthodes de production, de collecte de données, de management, de gouvernance des données à travers d'autres approches novatrices.

Telles que ?

Vous ne pouvez pas faire la production des données si vous n'avez pas une charte qui est ratifiée massivement par les acteurs pour orienter l'activité des statisticiens. Je le dis, il y a beaucoup de pays qui parlent dans les réunions et qui n'ont même pas ratifié la charte qui est le BA-BA de la révolution des données, c'est pour cela que j'insiste là-dessus. Vous ne pouvez pas parler de la révolution des données s'il y a une pauvreté en infrastructures institutionnelles. Allez-y dans les pays, voyez les instituts nationaux de statistique, vous aurez la chair de poule. Est-ce que l'Afrique est dotée en institutions lui permettant de produire convenablement les données. C'est pour cela que nous volons mettre le centre de formation à Yamoussoukro, c'est pour cela nous voulons créer l'institut des statistiques à Tunis, parce que l'institut de statistique qui sera basé à Tunis comme Eurostat, c'est cet institut là même qui va piloter la production de la statistique en Afrique. C'est cet institut qui va réunir les Etats membres pour avoir un consensus sur les méthodes de production, les définitions des agrégats, sur les nomenclatures etc. Lorsque l'institut réussit à avoir un consensus sur comment produire les statistiques, chaque pays produira les statistiques à travers les normes proposées par l'institut. Et l'institut va se charger de collecter les données et mettre en place un comité de validation pour valider les données. Si on produit les données comme cela, on peut comparer les agrégats du Cameroun à ceux de la Côte-d'Ivoire, de l'Ethiopie. Puisque chaque pays produit les statistiques selon ses propres normes, nos statistiques ne sont pas comparables. Donc, ça, c'est le rôle de l'institut que nous voulons mettre ne place. Cette réunion de Co-DG, c'est une création du département des affaires économiques de l'UA. C'est une proposition de notre département pour réunir cette instance-là qui joue un peu le rôle de conseillers ; c'est-à-dire, voilà ce que l'Afrique veut faire en matière de statistique. Vous êtes sur le terrain, quels sont vos conseils.

Dans l'exposé que l'Union africaine a présenté lors de cette réunion, on s'est rendu compte que l'Afrique ne parle pas d'une même voix en matière de données statistiques. Alors, comment est-ce que vous êtes arrivés à faire adopter cette charte commune ?

La charte, c'est une solution au problème dont vous parliez. C'est pour donner une autorité légale aux statisticiens pour faire leur travail en toute liberté, en toute tranquillité, sans interférence des pouvoirs politiques. C'est de bonne guerre puisque aujourd'hui, la charte est entrée en vigueur. Il y a plus de vingt pays qui l'ont ratifiée. A l'Union africaine ici, lorsque quinze pays ont ratifié une charte, elle entre en vigueur. Donc, ceux qui ont ratifié ou pas, la charte en déjà en vigueur en Afrique selon les textes de l'Union africaine. Donc, la charte est une solution à l'anarchie que nous trouvons sur le terrain, à la cacophonie qui s'observe. Chaque pays produit son PIB etc. Donc, on met les éléments qu'on veut dedans etc.

Dr, comment est-ce qu'un pays va appliquer la charte alors même qu'il ne l'a pas ratifié. Pourquoi est-ce qu'on l'impose ?

On l'impose. Vous posez autrement le problème. Est-ce que la commission de l'Union africaine a un pouvoir contraignant, de coercition. Non. Jusqu'à présent, nous n'avons pas un pouvoir contraignant. Jusqu'à présent, nous travaillons sur une base de consensus. Les pays qui le souhaitent, au moins vous avez un document qui est adopté au niveau continental. Ils intègrent cela dans leur programme de développement. Mais on n'a pas de pouvoir contraignant. Aujourd'hui, il y a des pays qui n'ont pas de lois statistiques. Il y en a qui ont de lois, mais qui datent de l'époque coloniale. Il

y a des pays comme la Côte-d'Ivoire qui ont adopté une nouvelle loi statistique et c'est en relation avec la charte.

Vous êtes l'auteur d'une œuvre intitulée : l'Afrique, ce géant qui refuse de naître. Qu'est-ce qui a motivé la publication d'un tel ouvrage. Quel est le diagnostic que vous avez fait sur le terrain ?

Le diagnostic, selon moi, il est simple. La plupart des pays sont indépendants depuis 1960 et ces pays-là ont adopté des programmes sectoriels, des projets sectoriels, des politiques sectorielles. L'agriculture, l'éducation etc. Après plus de cinquante ans, quand on fait le bilan, on se rend compte que rien n'est encore fait dans certains secteurs. On se rend compte que l'Afrique est encore loin dans certains secteurs. Alors que l'Afrique a tout pour devenir un géant, le grenier du monde. C'est un géant, parce qu'elle détient 60% des terres non encore cultivées. Alors qu'elle continue d'importer à concurrence de plus de 35 milliards de dollars par an pour importer la nourriture. Quand je prends l'agriculture, je dis après plus de cinquante ans d'indépendance relative, on continue de former encore des Africains dans le moule des formations héritées de la colonisation. Les écoles, les universités continuent de ne mettre sur le marché que des chômeurs. On ne produit que des chômeurs et pire, c'est qu'en Afrique, il y a encore un gap scientifique et technique énorme entre l'Afrique et les économies émergentes. Donc, au niveau de l'éducation, il y a quelque chose à faire. Vous prenez l'intégration. On a tout. On a adopté le traité d'Abuja, mais avant le plan d'actions de Lagos, le Népad, on a eu l'Union africaine. C'est-à-dire que ce n'est pas des initiatives qui manquent. On a un déficit de mise en œuvre. Prenez la gouvernance secteur par secteur. Ma question est la suivante. Si on voit qu'on va dans le mur, par exemple la politique sectorielle agricole. Pendant encore cinquante ans, on va toujours importer des conneries à nos populations. Est-ce qu'il n'est pas logique de s'arrêter, de regarder dans le rétroviseur pour développer une nouvelle voix. Parce que si on ne le fait pas, on va dans l'impasse.

Qui est censé le faire ?

Qui est censé le faire ? Ce sont les leaders. Ceux qui ont la responsabilité politique et économique des pays africains. Ceux qui ont la responsabilité de le faire, bien entendu, avec le soutien de tout le monde.

Il y a longtemps que le diagnostic a été fait. Rien ne va. Tout va mal en Afrique. Les politiques sectorielles sont les plus mal choisies, mal appliquées, pas du tout conformes....

C'est pour cela que je dis que c'est un géant qui refuse de naître et le sous-titre de cela, la solution, c'est de tout reprendre à zéro.

Ce que vous dites fait peur, parce que vous êtes l'un des rédacteurs, initiateurs de l'agenda 2063 et vous êtes parmi ceux qui sont chargés de sa mise en œuvre. Alors, un tel diagnostic, est-ce que ce n'est pas pour nous dire que l'Afrique est mal partie et cet agenda 2063 sera encore un échec ?

Mon livre il est clair hein ! D'ailleurs, je cite René Dumont qui avait écrit un ouvrage à l'époque en 1962 dans lequel il dit que l'Afrique noire est mal partie, il a été frappé d'interdiction dans certains pays et est devenu persona non grata. Et je dis. Si la prophétie de René Dumont avait été écoutée à l'époque et mise en œuvre, on ne serait plus à cette étape. Et je dis que les initiatives sont bonnes. Mais si on ne les met pas en œuvre en trouvant en notre sein, les leviers de mise en œuvre, les financements, ce serait blanc bonnet, bonnet blanc. L'agenda 2063 est un bon agenda. Il se démarque des autres, à travers un plan d'actions. Les autres n'ont pas eu de plans d'actions. Il se démarque des autres à travers une consultation populaire au niveau de tout le continent pour permettre aux gens d'émettre leurs contributions. Mais si l'Afrique ne trouve pas le financement approprié en son sein pour le faire et si l'Afrique compte sur le financement extérieur pour le faire, cela nous donne des inquiétudes.

Dr N'Guettia Kouassi

Mais l'agenda 2063 a prévu un mécanisme d'autofinancement. Si vous en parlez, cela veut dire qu'il y a quelque chose qui ne va pas...

Non, mais c'est une appréhension que j'ai. Et je parle aussi de mon expérience au niveau du traitement que j'ai des questions de développement en Afrique. Je dis que c'est bon. Théoriquement, tout est bien. Mais que là où le bât blesse, c'est de mettre en œuvre. Parce qu'il y a des risques. Les risques, c'est quoi ? Le manque de financement, de volonté politique, les conflits et rebellions interminables en Afrique etc. Si nous maîtrisons ces risques et que nous avons la volonté politique de traduire dans les faits, l'agenda, je vous assure que dans dix ans, on va faire un bond qualitatif sur la voie de notre développement.

Comment est-ce qu'on maîtrise justement ces risques ?

Le livre propose des solutions sur chaque chapitre. Au chapitre de l'agriculture, j'ai fait des propositions. Par exemple, j'ai dit : « l'Afrique ne peut pas continuer à développer l'agriculture comme elle est en train de le faire maintenant. L'agriculture de petits paysans, de petites exploitations. Aujourd'hui, on parle d'une agriculture verte. Il faut maîtriser l'écologie, l'environnement etc. Est-ce que le petit paysan a les moyens de se doter d'une technologie verte ? Non. Donc moi, je dis, il faut revoir le foncier en Afrique pour permettre à des gens d'investir massivement dans l'agriculture. Si vous avez le foncier, vous pouvez vous installer quelque part et investir massivement. C'est-à-dire, la réforme foncière peut se faire sous la forme d'achat de terre ou bien de location de terre ; généralement comme les Africains sont fonciè-rement attachés à leur terre, on peut prendre l'approche de la location de terre pendant vingt ou trente ans etc. Comme cela, si un investisseur vient, il s'installe comme entrepreneur agricole. Donc, il peut acheter la technologie verte, il peut installer des unités de transformation, il peut employer les paysans qui n'arrivent même pas à se nourrir avec l'activité qu'ils sont en train de faire. Je dis dans le livre que ce sont les villes qui nourrissent les campagnes à une certaine période de l'année. Donc, si on revoit le foncier que des entrepreneurs s'installent dans les domaines, je crois que cette agriculture pourra nourrir son homme et même que l'agriculture africaine pourra alors jouer son premier rôle, c'est-à-dire, nourrir les Africains.

J'ai une crainte. Ma crainte, c'est que votre discours, il est beau. Ça c'est vrai. Mais le diagnostic a été posé depuis. Les problèmes de l'Afrique, nous les connaissons. On en parle à toutes les réunions. Mêmes des solutions sont proposées à chaque fois. Mais on est toujours butté au même problème : c'est la mise en œuvre. Est-ce qu'il n'est pas temps pour l'Union africaine de penser d'autres mesures contraignantes pour les décideurs. C'est-à-dire que pensez des mesures qui s'adressent à ces décideurs-là. Mais des mesures contraignantes avec des mesures punitives à la fin...

Il faudrait que vous revoyiez les textes de l'Union Africaine.

Dr N'Guettia Kouassi

Est-ce que l'Union Africaine ne pourrait pas à la longue intégrer cette dimension-là ?

L'Union Africaine, c'est une somme d'Etats souverains et indépendants.

Oui, les beaux discours n'ont rien enlevé à la misère des populations. Je veux savoir si au niveau de l'Union Africaine, on ne peut pas revoir ces textes-là pour choisir les moyens de coercition?

Ici, on dit : un pays, une voix. Ça ne va pas parce que nous sommes dans une dynamique de solidarité. Nous proposons souvent. Par exemple l'Union Européenne sur des questions clés, ils font pondérer par la population. C'est-à-dire, s'il y a deux pays qui votent contre 26, si les membres de la population de ces deux pays est plus de 51 pourcents de la population totale de l'union, ils sont deux mais ça passe. Quand nous disons de nous voir comme aux Nations Unies, le conseil de paix et sécurité, il y a des pays qui ont le droit de véto. Ceux-là, ils prennent la décision, mais ça s'impose aux autres. Il faut que l'organe chargé d'exécuter l'agenda de l'intégration puisse avoir un pouvoir contraignant qui s'impose aux Etats. Sinon ça ne marche pas quand on prend la décision et chacun prend son côté. Par exemple, nous sommes en train d'adopter le statut du fonds monétaire africain et de la banque africaine d'investissement. Là nous nous limitons à des quotas. Ceux qui payent beaucoup s'expriment à même de voix. Si l'on fait ça ici, ça peut nous aider. Avoir un pouvoir contraignant, des décisions qui s'imposent aux Etats, pas des décisions que chacun décide de mettre en valeur ou pas. Si c'est comme ça, mes chers amis, cela sera blanc bonnet, bonnet blanc.

A vous entendre, on a l'impression que tous les sommets des chefs d'Etats étaient des sommets inutiles...

Non, pas du tout ! Je n'arrête de poser cette question : que serait l'Afrique sans l'Union Africaine ? L'Union Africaine au niveau de certains fronts, de certains conflits, l'Union Africaine a quand même son rôle à jouer. Aujourd'hui, avant que le conseil de sécurité des Nations Unies, avant de prendre une décision sur l'Afrique, s'aligne sur la position de son homologue de l'Union Africaine. La voix est donc audible. Mais il faut accompagner cela par la mise en œuvre des projets économiques. Il faut donner un continu aux économies africaines. C'est là que les décisions ne sont pas contraignantes et que tout se passe.

Je vous pose la question parce que, parlant de l'agriculture, il y a eu un sommet de l'Union Africaine qui a décidé qu'une année soit consacrée à l'agriculture et à l'autosuffisance alimentaire. Mais quelque temps après il y a eu des pays comme le Sud Soudan où la famine a sévi et on ne voit pas l'Afrique réagir...

Oui oui, le sommet de Maputo a pris la décision en 2003 que chaque pays accorde 10 pourcents de son budget national au développement de l'agriculture. Combien de pays ont atteint ce seuil-là ? Si ce n'est pas contraignant, tu le veux ou tu ne le veux pas personne ne t'obligera avec la police. Donc la question, c'est la mise en œuvre. Pour qu'il y ait la mise en œuvre effective, il faut que l'Afrique trouve les moyens, les ressources financières domestiques pour pouvoir les mettre en œuvre et que les organisations régionales prennent des décisions contraignantes au niveau des régions et que l'Union Africaine le fasse de même au niveau du continent, sinon chacun fait ce qu'il veut et abuse de sa liberté. Puisque, je le dis encore, nous sommes une association d'Etats souverains et indépendants.

Dr Kouassi, en plus de tout le travail que vous abattez au niveau du continent, vous êtes ivoirien donc vous vous intéressez particulièrement à ce qui concerne ce pays. Et dans ce cadre vous avez écrit un livre sur la Côte-d'Ivoire dont le titre est ''La Côte d'Ivoire de notre rêve''. Dr Kouassi quelle est la Côte d'Ivoire de votre rêve ?

La Côte d'Ivoire de mon rêve, c'est une Côte-d'Ivoire profondément ancrée aux vertus développées par Félix Houphouët-Boigny, La Côte-d'Ivoire de notre rêve, c'est la Côte d'Ivoire houphouétiste, parce que je dis quand l'houphouétisme fleurit, la Côte d'Ivoire prospère. C'est une Côte d'Ivoire expurgée de toutes les sources de violence politique, c'est une Côte d'Ivoire dans laquelle la bonne gouvernance économique et politique est une denrée prisée par tous et consommée par tous. C'est une Côte d'Ivoire dans laquelle l'icône de la république est développée et joue le rôle d'ascenseur social pour tous. C'est une Côte d'Ivoire dans laquelle des projets novateurs sont développés pour accompagner de l'intégration nationale et de la réconciliation des Ivoiriens. C'est une Côte d'Ivoire dans laquelle la diaspora accompagne le développement national, etc. C'est pour dire que c'est une Côte d'Ivoire dans laquelle les Ivoiriens adhèrent aux devises de notre hymne national : Union-Discipline-Travail.

Donc cette Côte d'Ivoire qu'on a aujourd'hui n'est pas celle de votre rêve même si c'est un disciple d'Houphouët-Boigny qui est au pouvoir ?

La Côte d'Ivoire est sur la voie de celle dont je rêve. Houphouët a mis en place le corps de la république. Ces héritiers ont le devoir de parachever l'œuvre. Je crois qu'avec un peu d'effort, la Côte d'Ivoire de notre rêve peut éclore avec la participation de tous.

Réalisée à Addis-Abeba par
Mireille Patricia Abié
Envoyée spéciale

Après la tournée de consultation

Où en est le CoNor ?

L'équipe de Côte d'Ivoire a décroché sa place en quarts de finale du Championnat d'Afrique des nations, ce 24 janvier à Huye, en battant le Gabon 4-1. Les Marocains – qui ont dominé 4-1 des Rwandais déjà qualifiés – et les Gabonais finissent respectivement 3es et 4es du groupe A et sont éliminés du Chan 2016.l'alliance.

Akkilou YACOUBOU

Depuis quelques jours, le Comité de normalisation a bouclé sa tournée nationale visant à trouver des pistes de solutions pour en finir avec la crise du football béninois. Une crise qui n'a qu'assez duré. Selon le Secrétaire Général par intérim du CoNor et chargée de réunir les acteurs du football, Marius Dadjo, cette tournée vise à rencontrer les acteurs afin de recevoir d'eux les propositions pour une sortie de crise et pour la relance du championnat. Au cours de cette tournée, bon nombre d'acteurs du football béninois comme : les associations des anciens joueurs, les Responsables de Clubs, les entraîneurs, les Professeurs de sport, les Associations de Supporters, les Arbitres, ont été rencontré afin d'entendre leur son de cloche. Après cette tournée, deux journées de réflexion sur la restitution du compte rendu général ont été prévus. Mais depuis ce temps, c'est le statu quo. On n'entend plus parler du CoNor alors que bien avant le démarrage de cette tournée, il était aussi secoué par une crise due à plusieurs situations sur lesquelles les membres du CoNor n'arrivaient pas à s'entendre. Est-ce le retour des vieux démons pour que les grandes résolutions attendues soient sans suite favorable ? Qu'est-ce qui peut réellement expliquer cette situation ? Pour l'instant ces questions sont sans réponses car la lueur d'espoir qu'on voyait avec le démarrage de cette tournée, semble devenir de jour en jour un mirage. Le temps imparti au CoNor par la Fifa s'engraine petit à petit. La date du 30 avril 2016 pour qu'un nouveau comité exécutif de la Fédération béninoise de football soit installé, est tout à côté. Et il serait illusoire que le président du CoNor, Maître Rafiou PARAISO, et les siens en pensent le contraire. Les férus du football ne demandent que les recommandations des différentes rencontrés entre autres à Cotonou, Porto-Novo, Abomey, Bohicon, Natitingou, Djougou et Parakou, soient matérialisées. C'est la seule issue pour que le ballon ait droit de cité et les terrains et stades renouent avec le public. Avec le temps que prend l'annonce des grandes résolutions, il est à espérer qu'à l'arrivée, les attentes des populations soient comblées. Autrement dit, que la puisette qui dure au fond du puits ramène une bonne eau.

Fifa

Salman, favori d'un match à 5, à un mois de l'élection

Ils seront bien cinq candidats à se présenter le 26 février à la présidence de la Fifa pour succéder à Joseph Blatter, avec un favori qui se dessine, le Cheikh Salman, patron du foot en Asie, devant l'autre poids lourd, Gianni Infantino, N.2 de l'UEFA.

Akkilou YACOUBOU

La Fifa a confirmé sans surprise mardi la liste des cinq candidats connue après le retrait du président de l'UEFA Michel Platini, qui n'a plus le temps d'épuiser les recours contre sa suspension de 8 ans de toute activité dans le football.
Cette élection a été provoquée par la démission le 2 juin 2015 du président Blatter, en poste depuis 1998, alors que la Fifa est secouée par un vaste scandale de corruption.

. Salman, le grand favori

Le Cheikh Salman, Bahreïni président de la puissante Confédération asiatique (AFC), vice-président de la Fifa, âgé de 49 ans, s'avance dans la peau du favori. Pourquoi? Une convention de coopération récemment signée entre l'AFC et la Confédération africaine suggère un accord électoral. L'Afrique, avec ses 54 voix sur les 209 votants, est le plus gros contingent électoral devant l'UEFA (53 voix car Gibraltar n'est pas reconnu par la Fifa). En y ajoutant les 46 voix théoriques de l'Asie, Salman pourrait donc s'assurer un beau matelas.
Fin politique, Salman a déclaré récemment sur Skysports qu'il aimerait travailler à la Fifa, s'il était élu, avec Alex Ferguson, ex-coach emblématique de Manchester United, et Richard Scudamore, directeur général de la Premier League. Ferguson pourrait être une caution foot et Scudamore celle de la réussite financière du puissant championnat anglais.
Point faible: Salman est vivement critiqué par les organisations de défense des Droits de l'Homme pour son rôle, qu'il réfute, dans la répression du soulèvement démocratique de 2011 à Bahreïn.

. Infantino, le poids lourd

Gianni Infantino, N.2 de l'UEFA, 45 ans, était seulement connu jusqu'ici du grand public comme l'homme chauve qui préside au tirage au sort de la Ligue des champions. Ce juriste polyglotte italo-suisse s'était lancé préventivement dans la campagne le 26 octobre, au cas où son patron, Platini, ne pourrait se présenter. Dès le départ il a mené une vraie campagne de terrain, sillonnant le monde pour se départir de son étiquette de candidat de l'Europe.
Ses soutiens en Amérique centrale et en Amérique du sud, ajoutés aux voix en Europe, font de lui un personnage incontournable dans cette élection. Les observateurs le voient ainsi en mesure de négocier son soutien à Salman en échange d'une préservation des intérêts de la Confédération européenne.
L'une de ses promesses phares est le passage à une Coupe du monde à 40 équipes, contre 32 actuellement.

. Ali, isolé

Le Prince Ali, demi-frère du roi Abdallah de Jordanie, âgé de 39 ans, peu charismatique, avait poussé au 2e tour Joseph Blatter le 29 mai dernier, avant de se retirer. Mais il était alors soutenu par l'UEFA, qui est cette fois derrière Infantino. Et il n'a pas l'appui de la Confédération asiatique qui soutient Salman. En voyant l'accord de coopération signé entre l'Asie et l'Afrique, il a dénoncé une «tentative de violer les règles électorales».

. Champagne, manque de notoriété

Jérôme Champagne, diplomate français de formation, âgé de 57 ans, connaît à la fois la Fifa (où il a passé 11 ans) pour y avoir été secrétaire général adjoint et l'ensemble des 209 fédérations pour avoir été directeur des relations internationales. Proche de plusieurs fédérations pour lesquelles il mène des missions (Palestine, Kosovo) et malgré le soutien de Pelé, il doit cependant combattre un manque de notoriété et l'étiquette d'un candidat qui plaît à Blatter, président démissionnaire de la Fifa également suspendu 8 ans et mis en examen par la justice civile suisse.

. Sexwale, trop discret

Le Sud-Africain Tokyo Sexwale, 62 ans, compagnon de prison de Nelson Mandela, brillant orateur, se présentait au départ comme l'homme neuf réclamé par beaucoup, loin des scandales de la Fifa, même s'il était membre du comité de candidature et d'organisation du Mondial-2010 en Afrique du Sud.
Mais il a peu à peu disparu des écrans radar et a été prié par la Fédération sud-africaine de s'expliquer sur sa trop discrète campagne.
L'homme d'affaires sud-africain qui a bâti sa fortune dans le secteur des mines et des télécommunications, souffre de plus d'un manque d'appuis au sein du foot mondial, alors que ce sont les 209 fédérations membres de la Fifa qui élisent le président

Côte d'Ivoire : Avant le procès du 28 janvier à la CPI

Les Ivoiriens du Bénin ont prié pour Gbagbo et Blé Goudé

A l'initiative du Dr Issa Malick Coulibaly, Vice-président du Front Populaire Ivoirien, les ivoiriens du Benin ont prié pour Gbagbo et Blé Goudé.

Incarcérés depuis des années à la prison de la CPI à la Haye c'est le 28 Janvier prochain que l'ex-président ivoirien, Laurent Gbagbo et son ex-ministre de la Jeunesse Charles Blé Goudé vont être jugés. A quelques jours de ce procès leurs partisans s'activent. A Cotonou par exemple, les ivoiriens ont prié.

Mireille Patricia Abié

C'est le 28 Janvier prochain que s'ouvre à la Haye le Procès de l'ex-Président ivoirien Laurent Gbagbo et de l'ex-ministre Charles Blé Goudé poursuivis par la Cour pénale internationale pour crime contre l'humanité dans le cadre de la crise postélectorale. Et partout ou ils se trouvent dans le monde, les partisans de l'ex-chef de l'Etat s'activent pour lui apporter leur soutien. En plus du courrier adressé à la CPI par le forum des anciens chefs d'Etats africains pour demander la libération pure et simple de Laurent Gbagbo afin de donner une chance à la réconciliation nationale en Côte d'Ivoire les ivoiriens de la diaspora y vont aussi de leurs initiatives. Si ceux d'Europe se préparent à ''envahir'' la Haye le 28 Janvier prochain pour une fois de plus démontrer que même après 5 ans d'incarcération l'ex-président Ivoirien reste encore populaire, à Cotonou au Benin par exemple, c'est à Dieu que l'on a confié ce procès. A l'initiative du Dr Issa Malick Coulibaly, Vice-président du Front Populaire Ivoirien, les ivoiriens du Benin ont prié pour Gbagbo et Blé Goudé. Au cours du culte d'actions de grâce qui s'est déroulé à l'Eglise ''Mission la Voix du Salut'' du pasteur Yapi, la communauté des ivoiriens du Benin a prié pour que ce procès se déroule bien mais surtout que ''la vérité soit sue de tous''. C'est en tout cas le message qu'a livré l'homme de Dieu qui a également prié pour la libération de tous les autres prisonniers notamment l'ex-première Dame Simone Ehivet Gbagbo. « Je voudrais dire à tous ceux qui aspirent au Pouvoir que c'est Dieu qui donne le pouvoir. N'en abusons donc pas lorsque nous l'avons. Aux hommes de Droit, je demanderai aussi de dire le droit sans calculs politiques. Que Dieu touche le cœur des nouvelles autorités ivoiriennes, afin qu'elles libèrent toutes ces personnes qui croupissent en prison depuis 5 ans. Qu'elles pensent aussi au retour des exilés et des réfugiés parce que ce n'est jamais facile de vivre loin de chez soi », a déclaré le Pasteur Yapi dans une salle où l'émotion était à son comble. En réponse à ce plaidoyer de l'homme de Dieu, le Dr Issa Malick Coulibaly a juste transmis les remerciements de Laurent Gbagbo : « Le Président Laurent Gbagbo et le ministre Charles Blé Goudé savent que nous prions pour eux en ce moment. Le Chef est passé par le canal habituel pour me dire de vous transmettre ses remerciements. Pasteur Yapi, Gbagbo Laurent me charge de vous dire merci parce que vous avez parlé avec courage de la situation difficile que vivent en ce moment une bonne partie des ivoiriens ». Bien Avant le Dr Malick, c'est Mr. Soro Seydou porte-parole de la délégation et Jean-Jaures Doué membre du comité d'organisation piloté par Taboudou Junior qui ont salué cette initiative.

Somalie

le Kenya silencieux face au massacre de ses soldats par les Shebab

Les premiers corps ont été rapatriés le 18 janvier à Nairobi.
Plus d'une semaine après l'attaque menée le 15 janvier à l'aube contre une base militaire kényane dans le sud de la Somalie, le bilan demeurait incertain. Soucieux de minimiser les conséquences de ce qui est sans doute l'un des pires revers militaires de son histoire, le Kenya refusait toujours de communiquer sur le nombre de morts. Mais les officiels somaliens et occidentaux affirment qu'entre 80 et 100 soldats ont été tués par les islamistes somaliens – les victimes étaient toutes membres d'un contingent intégré à la force de l'Union africaine en Somalie. Depuis quelques années, les Shebab avaient paru perdre du terrain. Mais ils ont multiplié, ces derniers mois, les attaques contre des bases militaires, se servant allègrement dans leurs arsenaux.

Centrafrique

le 1er tour des législatives annulé « à cause de nombreuses irrégularités »

Un bureau de vote lors des élections en Centrafrique le 30 décembre 2015.

Onze soldats burkinabè, anciens membres du Régiment de sécurité présidentielle (RSP), l'unité auteur d'un putsch raté en septembre, ont été interpellés après l'attaque vendredi d'un dépôt d'armes près de Ouagadougou, a déclaré dimanche l'armée burkinabè.

Alors que la Cour constitutionnelle vient de valider les résultats du 1er tour de la présidentielle, il en va tout autrement pour les législatives, dont le 1er tour a été annulé lundi.
« Les élections du 30 décembre 2015 sont annulées et seront reprises (…) à cause de nombreuses irrégularités et l'implication des candidats dans ces irrégularités », a déclaré Zacharie Ndoumba, le président de la Cour lors d'une séance publique.
Conséquence, le Conseil national de transition (CNT, assemblée législative) « reste en place jusqu'à l'installation de l'Assemblée nationale élue », a-t-il poursuivi. Selon lui, la Cour a reçu 414 requêtes de candidats mécontents.
Les bulletins pas « parvenus à temps »
Les législatives avaient été organisées dans les 140 circonscriptions du pays. Mais le matériel électoral et les nombreux bulletins de vote, acheminés souvent au dernier moment, n'avaient pas toujours pu atteindre les zones les plus reculées.
Dans certaines localités, certains électeurs n'avaient pu voter que pour la présidentielle « parce que les bulletins de vote pour les législatives ne sont pas parvenus à temps », avait d'ailleurs reconnu le rapporteur général de l'Autorité nationale des élections (ANE), Julius Ngouadé Baba.
Conformément aux dispositions du code électoral, les nouvelles législatives doivent être organisées dans un délai de 60 jours.

Après le rejet de la requête de Stanislas Zossou

Talon, désormais une marque incontournable

Le recours contre la candidature de Patrice Talon vient d'avoir une suite. Mais il n'est pas favorable au requérant. En effet, les sept sages de la Cour constitutionnelle l'ont débouté à travers la décision Ep 16-004 du 21 janvier 2016. Elle a déclaré irrecevable, la requête introduite par Stanislas Zossou, qui devra désormais se retrancher dans son coin. Invalider la candidature de l'homme d'affaires Patrice Talon, voilà ce qu'a demandé le sieur Stanislas Zossou. Son projet pour faire l'actualité, s'est noyé. Et il ne lui reste que ses yeux pour pleurer. Avec cette décision de la Haute juridiction, il devra savoir que rien ne pourra plus arrêter la machine Patrice Talon. C'est désormais un label auquel tout le monde est obligé de se référer. Voilà qui démontre que les plans machiavéliques de certaines personnes contre la candidature de Talon seront voués à l'échec comme il en a été depuis qu'il a manifesté son ambition de diriger le Bénin. En définitive, au lieu de chercher des poux là où il en a pas, les gens devraient songer à lire minutieusement son projet de société, au lieu de croire pouvoir ne serait-ce que freiner l'élan de la conquête du pouvoir de Patrice Talon.

(Lire un extrait de décision rendue par la Cour.)

Décision Ep 16-004 du 21 janvier 2016

La Cour constitutionnelle,
Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la loi n° 91-009 du 04 mars 1991 portant loi organique sur la Cour constitutionnelle modifiée par la loi du 31 mai 2001 ;
Vu la loi n° 2001-021 du 21 février 2003 portant charte des partis politiques en République du Bénin ;
Vu la loi n° 2013-06 du 25 novembre 2013 portant code électoral en République du Bénin ;
Vu le décret n° 2014-118 du 17 février 2014 portant attributions, organisation et fonctionnement du secrétariat général de la Cour constitutionnelle ;
Vu le règlement intérieur de la Cour constitutionnelle ;
Vu le décret n° 2015-248 du 06 mai 2015 portant convocation du corps électoral pour l'élection du président de la République ;
Ensemble les pièces du dossier ;
Ouï Maître Simplice Comlan Dato en son rapport ;
Après en avoir délibéré,
Considérant que par une requête du 13 janvier 2016 enregistrée à son secrétariat général à la même date sous le numéro 0066/003/Ep, Monsieur Brice Stanislas Zossou forme un recours contre la candidature de Monsieur Patrice Talon à l'élection présidentielle du 28 février 2016 ;
Contenu du recours
Considérant que le requérant expose : « Par la présente requête, Nous attirons votre attention sur les conflits d'intérêts opposant le candidat à l'élection présidentielle Monsieur Talon Patrice à l'Etat Béninois. Cette candidature viole la Constitution, du fait que ces conflits présentent des risques graves pour l'intérêt et le bien commun.
I- Les faits
L'homme d'affaires, Monsieur Talon Patrice, a déposé à la Commission électorale nationale autonome (Céna) sa candidature à l'élection présidentielle du 28 février 2016.
Cette candidature vous a été transmise conformément à l'article 339 de la loi n°2013-06 du 25 novembre 2013 portant Code électoral en République du Bénin.
Les intérêts privés de Monsieur Talon Patrice sont en conflit avec l'Etat béninois dans les dossiers Sodeco et Pvi. Ces conflits ont fait l'objet de décisions de justice contestées par le gouvernement et octroyant à Monsieur Talon Patrice des dédommagements que celui-ci réclame à l'Etat béninois.
III-Conclusions
Considérant les faits que nous avons exposés ci-dessus ;
Considérant que notre développement ci-dessus établit que ces faits sont constitutifs de violation des articles 41 et 35 de la Constitution … nous demandons à la Cour de :
1- constater que la candidature de l'homme d'affaires, Monsieur Talon Patrice, à l'élection présidentielle du 28 février 2016, viole les articles 41 et 35 de la loi n°90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
2- déclarer cette candidature irrecevable au motif de violation de la Constitution. » ;
Analyse du recours
Considérant qu'aux termes de l'article 44 de la Constitution : « Nul ne peut être candidat aux fonctions de Président de la République s'il :
n'est de nationalité béninoise de naissance ou acquise depuis au moins dix ans ;
n'est de bonne moralité et d'une grande probité ;
ne jouit de tous ses droits civils et politiques ;
n'est âgé de 40 ans au moins et 70 ans au plus à la date du dépôt de sa candidature ;
ne réside sur le territoire de la République du Bénin au moment des élections ;
ne jouit d'un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins assermentés désignés par la Cour Constitutionnelle » ; qu'en outre, les articles 339 alinéas 2, 3 et 4, 340 alinéa 4 et 345 de la loi n°2013-06 du 25 novembre 2013 portant code électoral en République du Bénin disposent respectivement : « La déclaration de candidature est faite en double exemplaire, revêtue de la signature du candidat et attestant sur l'honneur qu'il remplit les conditions d'éligibilité requises.
Cette déclaration est enregistrée par la Commission électorale nationale autonome. Un récépissé provisoire de la déclaration est immédiatement délivré au déclarant.
Le récépissé définitif est délivré par la Commission électorale nationale autonome, après versement de la somme prévue à l'article 343 ci-dessous et après contrôle de la recevabilité de la candidature par la Cour constitutionnelle » ;
« En sus des pièces ci-dessus mentionnées, la déclaration de candidature doit être complétée, avant son examen, par le bulletin n°2 du casier judiciaire adressé par la juridiction compétente à la Commission électorale nationale autonome, sur demande de celle-ci » ;
« A partir de la publication de la liste des candidats à l'élection présidentielle par la Commission électorale nationale autonome, des dispositions utiles sont prises par le Gouvernement pour assurer la sécurité des candidats et leur domicile respectif… » ; qu'il résulte de la lecture croisée et combinée de ces dispositions que la liste des candidats à l'élection présidentielle n'est définitive qu'après la délivrance du récépissé définitif, la publication officielle de ladite liste par la Commission électorale nationale autonome (Céna) et sa transmission ensemble avec les dossiers de candidature à la Cour aux fins de contrôle et décision à rendre sur la recevabilité des candidatures conformément aux lois en vigueur ;
Considérant que dans le cas d'espèce, à la date du 13 janvier 2016, date de saisine de la Cour par Monsieur Brice Stanislas Zossou, la Commission électorale nationale autonome (Céna) n'a publié aucune liste de candidats à l'élection présidentielle du 28 février 2016 ; qu'à cette date, Monsieur Patrice Talon n'a pas encore la qualité de candidat ; qu'en conséquence, le recours de Monsieur Brice Stanislas Zossou est prématuré et doit être déclaré irrecevable ;
Décide
Article 1er : Le recours de Monsieur Brice Stanislas Zossou est irrecevable.
Article 2 : La présente décision sera notifiée à Monsieur Brice Stanislas Zossou et publiée au Journal officiel.
Ont siégé à Cotonou, le vingt et un janvier deux mille seize,
1.Messieurs Théodore Holo Président
2.Zimé Yérima Kora-Yarou Vice-Président
3.Simplice Comlan Dato Membre
4.Bernard Dossou Degboe Membre
5.Madame Marcelline C. Gbèha Afouda Membre
6.Monsieur Akibou Ibrahim G. Membre
7.Madame Lamatou Nassirou Membre

Le Rapporteur,
Simplice Comlan Dato
Le Président,
Professeur Théodore

JEUX MOTS MELANGÉS

Retrouve dans la grille les noms indiqués dans la liste sachant qu'ils peuvent s'écrire dans tous les sens, même en diagonale et à l'envers

ABRI ACCEDE AQUARIUM
ARETE AROMATE
BOULIMIQUE CELERI
CURRY EURASIEN EXAUCE
EXCES FAIRE FORME
GITER ILIEN ILLUMINER
IMAGIER INGAMBE LEMME
LIBERAL MAORI MEDINA
PAIEN PERVENCHE
PLENITUDE PLIABLE
POPULAIRE QUICK RECTA
REPRIS RIMMEL RIZERIE
SAUF SUMO SURIR
VARLOPE YOLE

E H C N E V R E P E P O L R A V
K C I U Q O B O U L I M I Q U E
A N I D E M P R E N I M U L L I
R E C T A U A N A I M A G I E R
O I X G L S I R P E R A B L M E
M L N A I T E F L I I E O L M L
A I I E U T N C U R R Y Z R E E
T R N D E C E M X A U B O I I C
E D E C C A E R L E S F A I R E

Résultat du jeu précédent

E H C N E V R E P E P O L R A V
K C I U Q O B O U L I M I Q U E
A N I D E M P R E N I M U L L I
R E C T A U A N A I M A G I E R
O I X G L S I R P E R A B L M E
M L N A I T E F L I I E O L M L
A I I E U T N C U R R Y Z R E E
T R N D E C E M X A U B O I I C
E D E C C A E R L E S F A I R E

CITATION DRÔLE

« Celui qui cherche une femme belle, bonne et intelligente, n'en cherche pas une mais trois. » Oscar Wilde

AFRIQUE EXPRESS

ONE TOUCH SARL,
éditrice du Quotidien
AFRIQUE EXPRESS

AUTORISATION
N° 1259/MISPC/DC/SG/
DGAI/SCC

REGISTRE DE COMMERCE :
N° RCCM RB / COT /14 B
11303
Siège : Lot 783-o, Avenue
du Canada Cot Bénin
Tél. : 21 03 54 11

DIRECTRICE DEDÉVELOPPEMENT
Tél:95 60 92 81

DIRECTEUR DE PUBLICATION
PARFAIT DJOUAKPE
94 76 58 40

RÉDACTEUR EN CHEF
Ekundayo
DEDEGBE
97 19 03 87

REDACTION
Akkilou YACOUBOU
Cécile BARNES
Mireille ABIÉ
Maurelle ALISSA

CORRECTEUR
HERMANN
ANIAMBOSSOU

CARICATURE &GRAPHISME
Alex MAHONE

DISTRIBUTION
SAMSON SEHOUA

SERVICE COMMERCIAL
Ela BOCOVO
97 69 15 50
94 45 69 45

IMPRIMERIE
FRATERNITE
97 60 79 34

afriqueexpress2014@gmail.com

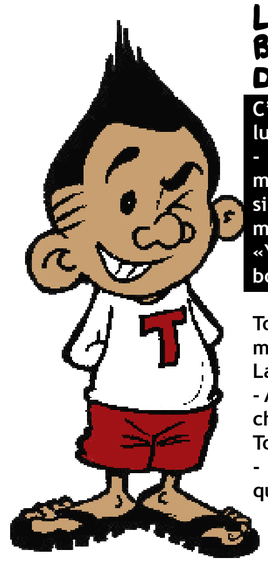

LES BLAGUES DE TOTO

C'est Toto qui dit à sa maîtresse en lui rendant son carnet de notes:
- Je ne voudrais pas vous tracasser, mais ce week-end, papa m'a dit que si je n'ai pas des meilleures notes sur mon bulletin le mois prochain, «Y a quelqu'un qui va se prendre un bon coup de pied quelque part...»

Toto rentre à la maison après sa première journée à l'école primaire.
La maman:
- Alors Toto, tu as appris beaucoup de choses aujourd'hui?
Toto :
- Pas assez en tout cas, ils veulent que j'y retourne demain.

PROVERBE

« La flèche que tu lances contre un juste reviendra sur toi. »

IMAGE DU JOUR

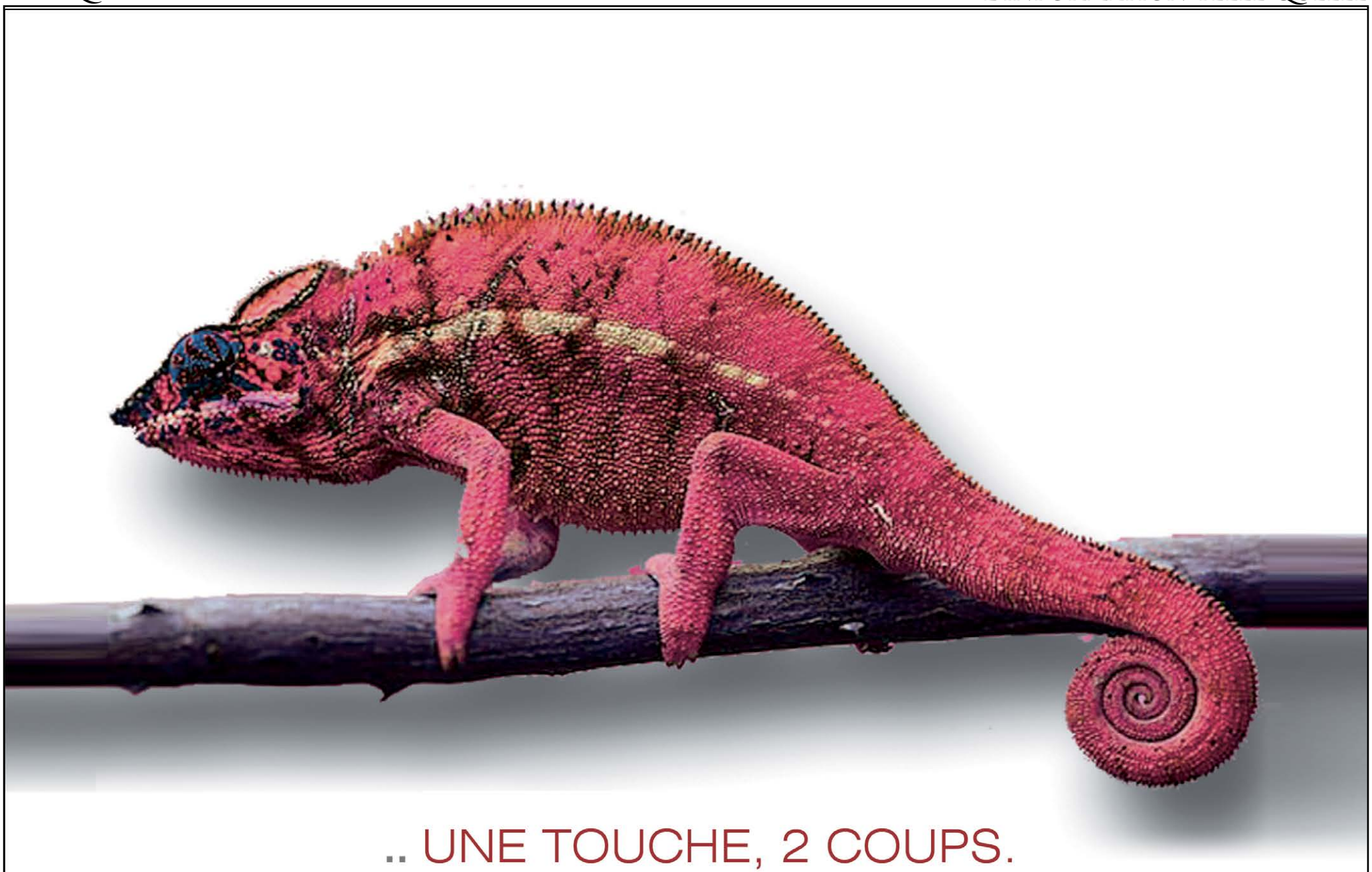

.. UNE TOUCHE, 2 COUPS.

IDENTITÉ VISUELLE | AUDIT D'IMAGE & D'ENTREPRISE | COMMUNICATION GLOBALE | BROAD CASTING | RELATIONS PUBLIQUES & RELATION PRESSE | COMMUNICATION & ÉDITION D'ENTREPRISE

one touch
CONCIERGERIE EN COMMUNICATION

Cadjèhoun, Immeuble mitoyen Galerie NOUR - Avenue du Canada - lot 786-0 - 3ème étage - 08 B.P 194 Cotonou
Tél : (00229) 21 035 411 - COTONOU (BENIN) - www.onetouchagency.com